

## Nos travaux de voirie, de développement durable et de transition énergétique

- \* De nombreux **petits travaux d'entretien** et de réfection des bâtiments, de la voirie et des espaces verts municipaux demandent beaucoup de temps aux agents techniques.
  - \* La **route de la Cure** a été refaite ainsi que la grille et le puits perdu (rue de Chêne). Pris en charge par la CCBS.
  - \* Le **City stade** et ses environs vont être aménagés avec l'installation de table, bancs... Un point d'eau extérieur a déjà été installé sur le mur de la bibliothèque. La mise en place de filets de protection est en étude.
  - \* **Menuiserie** de la salle des fêtes. Le remplacement de la menuiserie extérieure a été réalisé. Il reste à procéder à quelques ajustements. Ces travaux permettront une meilleure isolation thermique été comme hiver et une meilleure isolation phonique. Les peintures intérieures et extérieures ont été rafraichies par les agents communaux. Coûts totaux d'environ 41 000€.
  - \* La **signalisation horizontale** a été entièrement refaite dans le village et les hameaux. La facture est inférieure à 10 000€ (plus une partie est prise en charge par la CCBS).
  - \* Grâce à la CCBS, nous avons pu avoir gracieusement **8 porte-vélos**. Ils seront installés au City-stade et au stade de foot puisqu'il y en a déjà vers les terrains de tennis, à l'école et dans le hameau de Fay (demande des habitants).
  - \* La vérification des **35 extincteurs** de la commune a été faite cette année (coût de vérification d'environ 400€). Trois de ceux-ci ont été remplacés pour un coût d'environ 600€.
  - \* La **montée du cimetière** en enrobé a été réalisée afin d'éviter l'amoncellement de gravier en bas vers le parking lors de fortes pluies et pour stabiliser cette montée. Coût d'environ 8 400€.
  - \* Des **travaux en urgence** sont prévus à Fay car il y a eu de gros soucis d'infiltration d'eau de pluie dans une habitation. Coût d'environ 10 000€.
  - \* L'entretien des **52 bornes à incendie** a été réalisé par la Sogedo pour 3 600€ (par an).
  - \* La **végétalisation** de la cour de l'école continue. Après la plantation d'un tilleul à petites feuilles dans la cour, nous avons pu bénéficier de l'installation d'un banc hexagonal autour de cet arbre. Cette pose a été réalisée par l'association MCIE (mobilisation collective et individuelle vers l'emploi) pour une somme inférieure à 270€. **La phase suivante** consiste dans la pose de 4 gros pots et d'arceaux métalliques afin de créer une couverture végétale pour faire de l'ombre et **rafraichir la façade** de la classe des GC-CP. La plantation de plants annuels et pluriannuels est en cours. Des bancs ont été installés afin de protéger cette nouvelle zone.
- La 3<sup>ème</sup> et dernière phase** aura lieu après la fin des travaux de mise en accessibilité de la mairie.
- \* Une **haie** serait plantée vers le site de la cheminée avant le printemps 2024. Ce projet est en lien avec la société de chasse puisque les plants sont offerts par la Fédération nationale de chasse en collaboration avec celle de l'Ain.
  - \* Divers **projets photovoltaïques** sont en cours d'examen mais nous souhaitons prendre notre temps afin d'étudier sereinement ces futures implantations possibles.



## Du côté du personnel

- \* Pour cette rentrée de septembre 2023, nous avons dû remplacer un **agent périscolaire**. Bienvenue à Lilou dans l'équipe.
- \* **2 AESH** (accompagnant des élèves en situation de handicap) payées par l'éducation nationale, interviennent aussi dans les classes : Laetitia et Vanessa. Cette dernière vient aussi renforcer le service de la cantine durant la pause méridienne (ce temps-là est payé par la commune).



Lilou



Vanessa et Laetitia

## Commission animations et Cie

- \* Une **boîte pour rendre les livres** a été installée sur un mur de la bibliothèque vos livres en toute sécurité si vous ne pouvez pas y aller lors des permanences.
- \* Nouveauté cette année : le **Père Noël met une boîte aux lettres** à disposition des enfants du village. Elle est disponible de mi-novembre à mi-décembre sur les marches de la mairie. Chaque enfant recevra un petit courrier-cadeau en réponse... Mais chut ! Bien indiquer dans la lettre au Père Noël le prénom de l'enfant, son âge et son adresse pour que les lutins ne se trompent pas...
- \* La 2<sup>ème</sup> édition du **livret des associations**, distribuée dans vos boîtes aux lettres fin août, a permis de recruter de nombreux adhérents dans certaines associations. Il reste quelques exemplaires en mairie si vous ne l'avez pas. Sinon, il est accessible en version numérique sur le site internet de la commune : [peyrieu.fr](http://peyrieu.fr) Il sera reconduit l'été prochain pour une 3<sup>ème</sup> version actualisée !

